

**Berthold Hobi**Responsable cadre suprarégional  
berthold.hobi@swisstennis.ch  
+41 78 606 35 34

Biel, 30.08.2025

## Clé de répartition des points PISTE Regional 2025

Ce document décrit la procédure d'attribution de la Swiss Olympic Talent Card Régionale en tennis pour la nouvelle période du 1.1.2026 au 31.12.2026.

Les critères actuels peuvent être adaptés dans tous les domaines pour les années suivantes.

D'une manière générale, le développement des performances dépend de la manière dont les différentes compétences du sport sont apprises et acquises étape par étape. Dans l'entraînement quotidien, l'accent est mis sur l'apprentissage, le développement et l'application de ces compétences. Le "player development" de Swiss Tennis propose un guide d'orientation par niveau. L'examen détaillé de ces facteurs de développement n'est pas possible dans le cadre de l'évaluation de la Talent Card Régionale. Il faut donc utiliser une méthodologie simplifiée axée sur les résultats. Les processus de développement ne doivent en aucun cas être négligés dans l'entraînement quotidien en raison d'un mode de pensée axé sur les résultats. Les résultats sont toujours la conséquence des mesures de développement.

**Définition** selon le règlement d'application "Directives Swiss Olympic Talent Card" de Swiss Olympic :

"Les Swiss Olympic Talent Cards Nationales et Régionales constituent une reconnaissance d'éligibilité au soutien en vue d'une carrière orienté au sport d'élite pour un athlète talentueux membre d'une équipe junior nationale ou régionale."

La "Swiss Olympic Talent Card" est un instrument important du système sportif suisse, qui est utilisé comme ligne directrice par différents partenaires. La promotion conjointe et optimale de jeunes athlètes talentueux en route vers le sommet en est le cœur. La Talent Card indique aux municipalités, aux cantons, aux écoles et aux autres partenaires quels jeunes athlètes sont inclus dans les programmes de soutien des fédérations et devraient être soutenus de manière spécifique.

**Que signifie PISTE ?**

L'attribution de la "Swiss Olympic Talent Card" est basée sur la méthode PISTE (Prognostic Integrative Systematic Trainer Evaluation). Une partie du PISTE en tennis est une batterie de tests de condition physique, qui est effectuée chaque automne.

### Procédure PISTE pour l'attribution de la Swiss Olympic Talent Card Régionale en tennis

Swiss Tennis procède comme suit pour l'attribution de la Talent Card Régionale 2026 : Le classement PISTE (en coordination avec Swiss Olympic) est établi sur la base d'un nombre de points attribués à chaque candidat sur la base de différents critères. Le niveau de la Talent Card National et la sélection dans les équipes nationales ne sont pas basés sur ce document, mais sur les critères étendus de la Road to Top (-> site web de Swiss Tennis).

Le respect des critères d'admission selon la fiche 'PISTE Facts Sheet' constitue un premier critère de performance et donc une condition préalable à l'évaluation individuelle dans le cadre du programme PISTE régional.

Cette clé de répartition des points a été ajustée par rapport à l'année précédente :

- Dans chaque segment, il est possible d'obtenir jusqu'à 10 points (auparavant, seulement 4 points maximum par domaine)
- Pour obtenir une note suffisante par tranche d'âge et par sexe, les critères à remplir sont les mêmes que précédemment. La nouvelle grille d'évaluation entraîne une légère modification des différents niveaux de points : l'extension de 4 à 10 rend l'attribution des points plus précise.
- Dans le domaine de l'évolution des performances (évolution du classement), l'évolution au cours des deux dernières années est désormais prise en compte (auparavant trois ans).
- Le nombre minimum de points requis (40) et la pondération des différents segments restent inchangés.

Le **score total de l'athlète** est la somme des points obtenus dans les trois domaines partiels et des facteurs de correction pris en compte.

Les trois segments suivants contribuent au score individuel :

- A) Performance (y compris le facteur de correction âge relatif et âge biologique).
- B) Développement des performances
- C) Athlétisme/conditionnement (y compris le facteur de correction âge relatif et âge biologique)

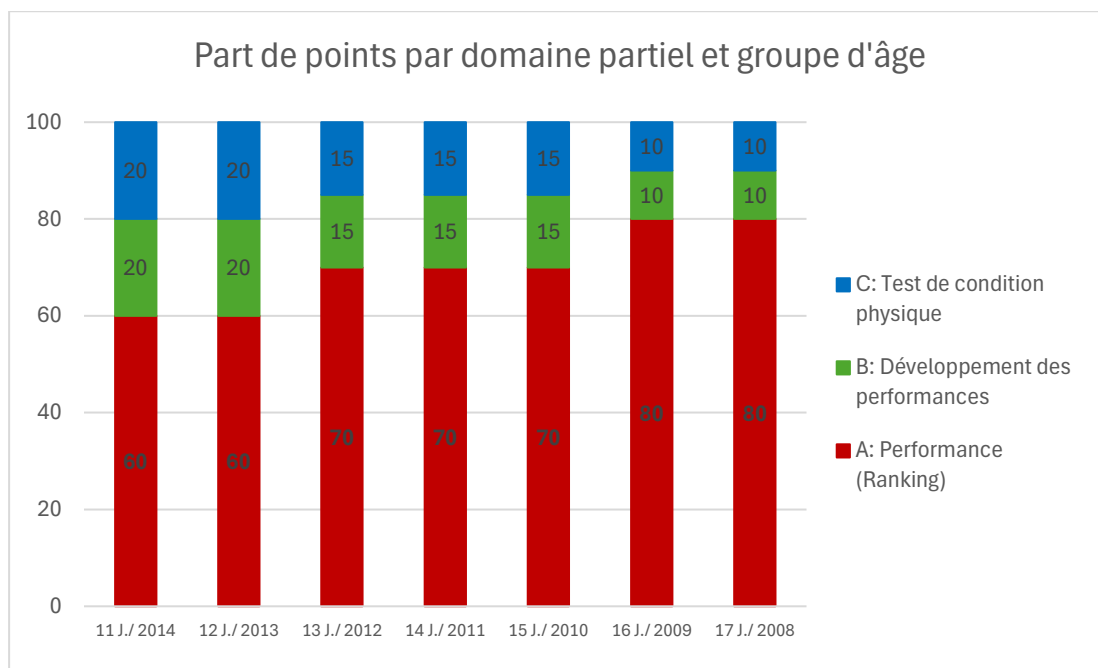
Les points attribués par segment sont basés sur une clé de points définie par l'âge et le sexe.

Points de segment = note du segment / (note maximale du segment)

\* Pondération par segment (\* tout facteur de correction)

La pondération des différents segments diffère selon l'âge :

Domaine / Age:	Nombre maximum de points par segment selon la tranche d'âge						
	Equivalent à la pondération des segments [en %]						
	11 J.	12 J.	13 J.	14 J.	15 J.	16 J.	17 J.
PISTE 2024, année de naissance	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Performance	60	60	70	70	70	80	80
Classement CH	20	20	15	15	15	10	10
B: Développement de la performance / Augmentation courbe de performance	20	20	15	15	15	10	10
<b>Totalpunktzahl</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



### Évaluation des notes

L'échelle des notes va toujours de la note minimale de 0,0 ou 0,5 à la meilleure note de 4,0.

Le nombre total de points individuels peut donc varier de 0 à un maximum de 100 points (+ facteur de correction éventuel).

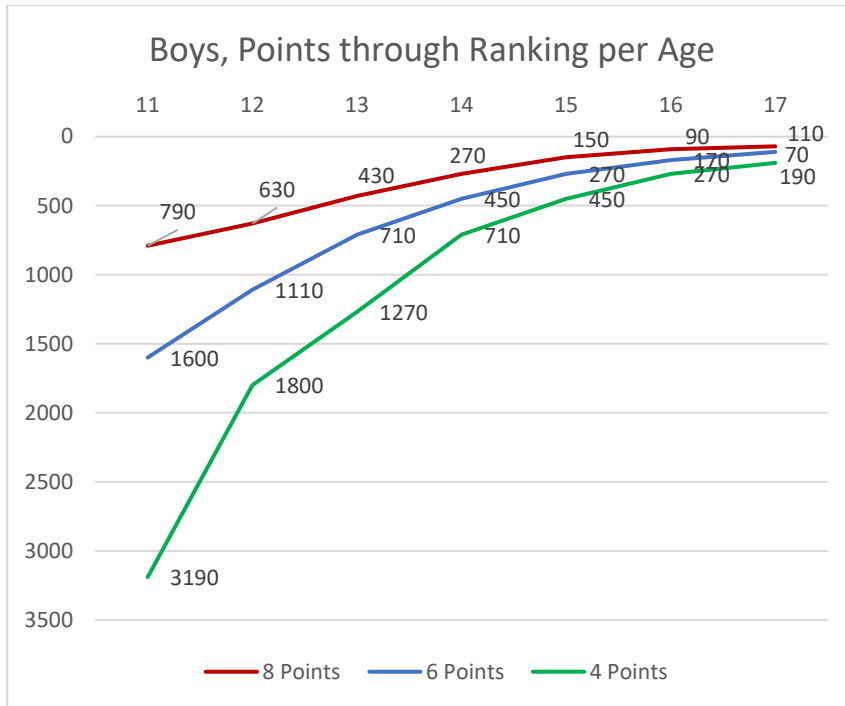
Un **total de 40 points**, respectivement une moyenne de 4,0, constitue la limite de la Talent Card régionale.

En dessous de 40 points, l'attribution n'est possible que dans des cas exceptionnels, en cas d'aspects extraordinaires.

L'évaluation des différents domaines partiels est décrite ci-après.

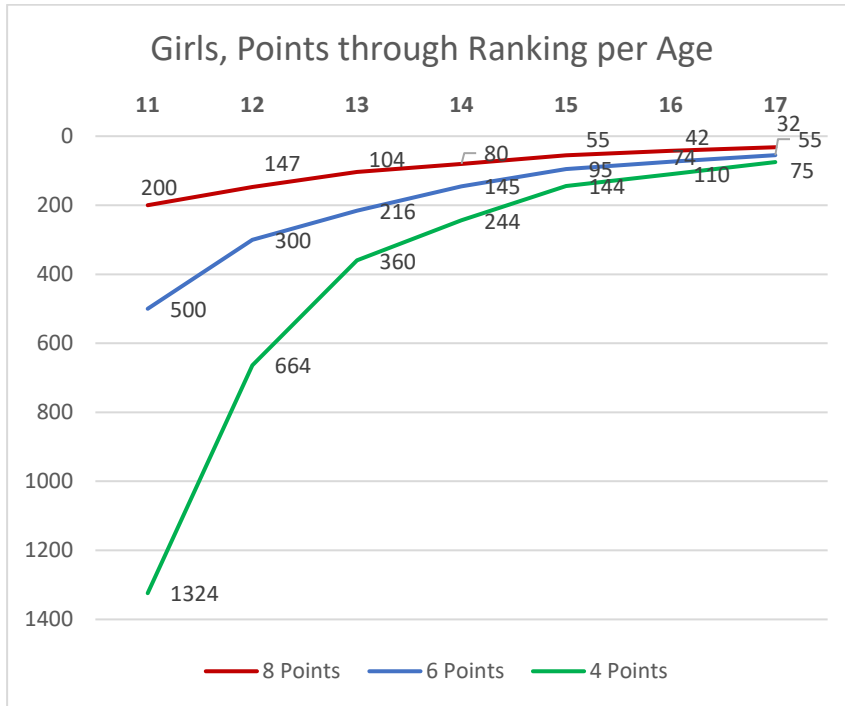
## A) Performance

La performance est évaluée en fonction du classement (2/2025). Les tableaux suivants présentent les classements nationaux à atteindre en fonction de l'âge et du sexe pour recevoir l'évaluation correspondante (note). Pour s'orienter : Une position au classement avec un score correspondant de 4.0 donne un score pour le domaine "performance". Pour atteindre le nombre total de points suffisant de la PISTE régionale, il faut dans un tel cas obtenir des points supplémentaires dans les autres domaines.



Boys	Alter/ Pkt.	10	9.5	9	8.5	8	7.5	7	6.5	6	5.5
2008	17	30	40	50	60	70	80	90	100	110	130
2009	16	50	60	70	80	90	110	130	150	170	190
2010	15	70	90	110	130	150	180	210	240	270	310
2011	14	150	180	210	240	270	310	350	390	450	510
2012	13	230	270	310	370	430	490	550	630	710	850
2013	12	310	390	470	550	630	710	790	950	1110	1270
2014	11	470	550	630	710	790	950	1110	1270	1600	1950

Boys	Alter/Pkt.	5	4.5	4	3.5	3	2.5	2	1.5	1	0
2008	17	150	170	190	210	230	250	290	310	350	>350
2009	16	210	240	270	310	350	390	420	470	520	>520
2010	15	350	400	450	510	570	630	720	810	900	>900
2011	14	570	630	710	790	870	970	1070	1170	1270	>1270
2012	13	990	1130	1270	1430	1620	1880	2110	2350	2550	>2550
2013	12	1440	1620	1800	1980	2250	2550	2850	3250	3830	>3830
2014	11	2300	2700	3190	3830		4470		5110		>5110



Girls	Alter	10	9.5	9	8.5	8	7.5	7	6.5	6	5.5
2008	17	10	15	20	26	32	38	45	50	55	60
2009	16	17	23	29	35	42	49	57	65	74	83
2010	15	24	31	38	45	55	65	75	85	95	108
2011	14	45	52	59	67	80	95	110	125	145	165
2012	13	60	70	80	92	104	124	144	180	216	252
2013	12	75	90	105	127	147	175	205	245	300	360
2014	11	110	130	150	175	200	240	284	360	500	660

Girls	Alter	5	4.5	4	3.5	3	2.5	2	1.5	1	0
2008	17	65	70	75	85	95	115	135	155	175	>175
2009	16	92	101	110	125	140	155	170	185	205	>205
2010	15	120	132	144	160	175	195	220	250	284	>284
2011	14	185	215	244	275	310	350	400	450	500	>500
2012	13	288	324	360	410	460	510	560	610	664	>664
2013	12	460	560	664	774	889	1000	1110	1220	1324	>1324
2014	11	880	1100	1324	1575		1825		2075		>2075

Les classements des dames et des messieurs ne sont pas identiques pour les raisons suivantes :

- Le nombre total de femmes jouant par rapport aux hommes se situe dans un rapport d'environ 1 :4 dans le segment des juniors et 1 :3 chez les adultes.
- Les filles ont en moyenne deux ans d'avance sur les garçons en matière de développement biologique (à partir de 12 ans environ).
- L'âge de la performance maximale des femmes est atteint environ deux ans plus tôt que celui des hommes.

## Les facteurs de correction pour le performance

Afin de pouvoir comparer les valeurs de performance, des facteurs de correction sont utilisés pour compenser les différentes conditions de performance au sein d'un même groupe de comparaison : Le facteur RAE (âge relatif) et l'âge biologique sont utilisés comme facteurs de correction.

Le **facteur RAE** est un facteur d'équilibre entre les athlètes nés précocement et ceux nés tardivement au cours de la même année de vie.

RAE facteur de correction** / Age	Garçons	Filles
10	4.8%	3.4%
11	4.0%	2.8%
12	3.2%	2.2%
13	2.8%	2.0%
14	2.4%	1.7%
15	2.0%	1.4%
16	1.6%	1.1%
17	1.2%	0.8%

\*\* Différence d'évaluation en pourcentage entre les personnes nées du 1er janvier au 31 décembre. Pour le facteur de correction, le 31 décembre est utilisé comme référence afin de pouvoir appliquer la correction au sein d'un millésime.

**L'Âge biologique** : L'âge biologique" est déterminé selon la méthode Mirwald. La mesure est basée sur des données de mesure simples (taille, taille assise, poids). Une distinction est faite entre les athlètes à développement normal, précoce (accélééré) et tardif (retardé). Le facteur de correction "âge biologique" est utilisé pour le test de performance et de condition physique des valeurs de segment chez les filles de 10 à 14 ans et chez les garçons de 11 à 16 ans.

Âge bio. Facteur de correction***	Boys	Girls
10	pas de mesure	5%
11	6%	10%
12	10%	12.5%
13	15%	10%
14	20%	5%
15	12%	pas de mesure
16	7%	pas de mesure
17	pas de mesure	pas de mesure

\*\*\* Les différences de pourcentage ci-dessus sont appliquées entre les « développés précoces » et les « développés tardifs ». Par rapport aux développeurs normaux, la moitié du facteur donné est appliqué.

## B) Développement de la performance

L'évolution de la performance est calculée en fonction de l'évolution du classement national par rapport aux années précédentes, quel que soit l'âge. Les positions de classement gagnées (femmes, hommes) pendant un et deux ans sont comparés à la valeur initiale (position de classement il y a 1 et 2 ans). Aucun facteur de correction n'est pris en compte dans l'évolution des performances.

La formule suivante est utilisée pour calculer le nombre de points :

Points développement =  $((\text{Rang2} - \text{Rang0}) / \text{Rang2} + (\text{Rang1} - \text{Rang0}) / \text{Rang1}) / 2$

[Rang0= position actuelle dans le classement, Rang1= position il y a 1 an, Rang2= position il y a 2 ans]

## C) Test athlétique

Dans le test d'athlétisme régionale PISTE, les éléments suivants sont testés et vérifiés :

### 12&U

- 10m/20m sprint
- sprint en zigzag
- Tapping (vitesse de fréquence)
- Test de réaction (réaction orienté SEM)
- Vitesse de lancer (balle de tennis)
- Lancer à distance au basket-ball au-dessus de la tête (à deux mains)
- Saut en longueur sans élan
- Saut : Drop Jump 20cm
- Course pendulaire continue 20m (U11 volontairement)

#### 14&U

- 10m/20m sprint
- sprint en zigzag
- Tapping (vitesse de fréquence)
- Test de réaction (réaction orienté SEM)
- Vitesse de lancer (balle de tennis)
- Lancer à distance au basket-ball au-dessus de la tête (à deux mains)
- Saut en longueur sans élan
- Saut : Drop Jump 30cm
- Hauteur de saut : saut accroupi, CMJ (sur une jambe et sur deux jambes)
- Course pendulaire continue 20m
- Squat : photo de la position finale du squat comme documentation visuelle du développement de la mobilité et de la stabilité (évalué mais sans influence sur les points).

#### 18&U

- 10m/20m sprint
- sprint en zigzag
- Vitesse de lancer (balle de tennis)
- Lancer à distance au basket-ball au-dessus de la tête (à deux mains)
- Saut en longueur sans élan
- Saut : Drop Jump 30cm
- Hauteur de saut : saut accroupi, CMJ (sur une jambe et sur deux jambes)
- Course pendulaire continue 20m
- Squat : photo de la position finale du squat comme documentation visuelle du développement de la mobilité et de la stabilité (évalué mais sans influence sur les points).

L'évaluation des notes du test d'athlétisme se fait sur une feuille séparée. Pour l'attribution des notes (1 à 10.0), les résultats individuels sont comparés à un ensemble de données spécifiques à l'âge et au sexe.

Des valeurs d'orientation (chiffres clés par groupe de comparaison) peuvent être consultées sur le site Internet de Swiss Tennis (Diagnostic de performance). <https://www.swisstennis.ch/fr/sport-d-elite/soutien/soutien-aux-joueurs/swiss-olympic/>

#### Autres

- Les sélections des cadres suprarégionaux U12 et U15 se font selon le concept de sélection des cadres suprarégionaux. Au niveau du cadre M15, le classement PISTE est déterminant pour la sélection du cadre suprarégional M15 à partir de l'année de cadre suivante.
- Les joueurs du cadre régional "cas limite" ont la possibilité d'obtenir la Talent Card en fonction des critères ci-dessus. Si une Swiss Olympic Talent Card est obtenue, il y a la possibilité de la renouveler l'année suivante uniquement s'il y a un développement suffisant des performances. Au niveau U15 par exemple, cela correspond à accéder au niveau de l'équipe suprarégional.
- Certains points de cette clé de répartition peuvent faire l'objet de légères modifications à court terme en fonction de leur applicabilité dans la pratique (exemple : un test athlétique ne peut pas être effectué, remplacement d'un test, etc.).
- Les absences prolongées de la compétition et de l'entraînement dues à des blessures ou à des maladies peuvent être prises en compte dans le processus de décision (interruptions de l'entraînement/de la compétition prescrites par un médecin, certificat médical).
- Swiss Tennis, les associations régionales, les joueurs et joueuses ainsi que leur entourage (entraîneurs et parents) respectent à tout moment les directives et les prescriptions de Swiss Sport Integrity <https://www.sportintegrity.ch/>, de la Charte Swiss Olympic <https://www.swissolympic.ch/verba-ende/werte-ethik/ethik-charta.html> et des thèmes regroupés sous la rubrique « Gouvernance » de l'ITF : <https://www.itftennis.com/en/about-us/governance/>.
- La décision d'attribution de la Talent Card Régional est en définitive à discrétion des responsables de promouvoir les jeunes talents (Chef de la cadre suprarégional Swiss Tennis, chef cadre de la relève Swiss Tennis, chef sport d'élite Swiss Tennis, présidence CONJUN) en accord avec Swiss Olympic.